

Demi-journée d'études

NOUVELLES FORMES DE CRIMINALITÉ INTERNATIONALE

Le point de vue des jeunes chercheurs et praticiens

Sous la présidence de M. Cotte,
Magistrat français et ancien juge à la Cour pénale internationale

14h

Ouverture par les Directeurs de l'UFR Droit et science politique

Les modalités de construction de nouvelles incriminations

14h30

DE NOUVEAUX CRIMES DE GUERRE À LA LECTURE DE LA VERSION RÉVISÉE DES
COMMENTAIRES DES CONVENTIONS DE GENÈVE DE 1949 ?

Elsa Khodalitzky, *Chargée d'études au sein d'un organisme public*

LE RÔLE DE LA SOFT LAW DANS L'APPRÉHENSION DES NOUVELLES FORMES DE
CRIMINALITÉ AU COURS DES CONFLITS ARMÉS

Elsa Marie, *Doctorante en droit public, CEDIN*

15h-15h20

DÉBAT

15h20-15h40

PAUSE

Les difficultés d'appréhension de certains phénomènes criminels

16h

D'UN SIMPLE DEVOIR DE VIGILANCE À UNE RESPONSABILITÉ PÉNALE DES
SOCIÉTÉS-MÈRES ?

Maria-Andréa Saab, *Diplômée du Master 2 Droit pénal et sciences criminelles et du DU
OJPI, Université Paris Nanterre*

LA RESPONSABILITÉ DES CRIMES COMMIS PAR LES SYSTÈMES D'ARMES LÉTAUX
AUTONOMES (SALA)

Julie Février, *Elève avocate*, et **Louis Perez**, *Stagiaire à la Chambre préliminaire des
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens*

LE CRIME DE CHANGEMENT ANTICONSTITUTIONNEL DE GOUVERNEMENT

Ghislain Mabanga, *Docteur en droit, Avocat*

16h45-17h15

DÉBAT

17h20

POT EN SALLE DES COMMISSIONS (F142)